

APPRÉHENDER LES COMPOSANTES DU DIAGNOSTIC PEMD

Enjeux, réglementation et analyse

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION ET RESPONSABILITÉS

CODE : RC08

Objectifs de la formation

- Positionner le diagnostic PEMD dans les enjeux de l'économie circulaire
- S'approprier les exigences réglementaires qui pèsent sur le diagnostic PEMD
- Appréhender la plateforme PEMD et connaître les outils digitaux de diagnostic
- Savoir analyser un diagnostic PEMD

Parmi nos formateurs

- HAGEGE Laura
Formatrice, spécialisée dans l'économie circulaire et les déchets,

Public concernés

- Architecte Assistant maître d'ouvrage ; maître d'œuvre ; Ingénieur technique ; ingénieur BET ; ingénieur spécialisé en réemploi ou déchets ; Directeur et responsable d'opérations immobilières et de travaux ; Directeur du patrimoine immobilier ; Responsable immobilier

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif session en présentiel : 1 060,00 €HT

Dans un contexte où la transition écologique et la valorisation des ressources sont au cœur des enjeux politiques et professionnels, le diagnostic PEMD (Produits, Équipements, Matériaux et Déchets) s'impose comme le nouveau diagnostic à maîtriser. Que vous soyez maître d'ouvrage, bureau d'études, architecte ou acteur du BTP, vous approprier le diagnostic PEMD vous permet d'anticiper les contraintes réglementaires, d'optimiser vos projets, et de répondre aux exigences environnementales de manière concrète et efficace. Le diagnostic PEMD remplace l'ancien diagnostic déchet. Au-delà de quantifier la ressource ou le déchet, il sensibilise sur tous les modes de valorisation de ces derniers

En suivant cette formation pratique et orientée terrain, vous disposerez d'outils et méthodes pour

comprendre l'ensemble des composantes des diagnostics PEMD tout en faisant de vous un acteur engagé de l'économie circulaire.

Économie circulaire du BTP : réglementation et enjeux

- Quelle réglementation et chiffres clés
- Enjeux du diagnostic PEMD vs diagnostic ressources
- Identifier la ressource sur le territoire : les autres diagnostics
- Caractériser les déchets inertes, non dangereux, dangereux
- Aperçu des filières de réemploi

ATELIER Echanges interactifs sur les représentations individuelles tout au long de la séquence

Obligations réglementaire associées au diagnostic PEMD

- Décrypter les textes : Décret n° 2021-821 du 25 juin 2021, Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021, Arrêté du 26 mars 2023
- Déterminer dans quels cas le DPEMD est obligatoire
- Comprendre les étapes de réalisation d'un diagnostic PEMD
- Qui sont les acteurs impliqués dans le diagnostic PEMD et quelles sont leurs obligations ?
- Cerner les responsabilités du maître d'ouvrage : compétences attendues, qualifications, expérience et assurance du diagnostiqueur
- Identification de la ressource et possibilité de réemploi : les limites du DPEMD
- Identifier les types de déchets et filières de valorisation
- Appréhender la notion d'impartialité du diagnostiqueur
- Les aspects logistiques depuis le chantier : stockage, conditionnement, évacuation
- Complétion et diffusion des CERFAs
- Comprendre comment est réalisé un diagnostic PEMD

ILLUSTRATION Présentation et démonstration de la plateforme réglementaire PEMD, présentation des outils digitaux permettant de réaliser un diagnostic PEMD

Exploiter un diagnostic PEMD

- Savoir juger de la pertinence et de la véracité de l'information
- Contrôler le respect du cadre réglementaire
- Interpréter les tableaux
- Développer un regard critique sur les propositions du diagnostiqueur

ATELIER En sous-groupes, analyse critique d'un diagnostic PEMD avec restitution des travaux par sous-groupe et apports en collectif de l'intervenant

Cadrer une mission de diagnostic PEMD

- Définir les attendues d'un DPEMD : contenu et limites de la prestation
- Missions complémentaires au DPEMD
- Missions d'AMO réemploi

Evaluation des acquis par QCM

Dates

Paris

08/04/2025

24/06/2025

07/10/2025

09/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.